

-H.C.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI
=====

Ruhengeri, le 17 août 1957.-

N° 473 / A.I.H

Au Juge MUGABOWAKIGERI V.
Tribunal de Chefferie

à

C Y U V E.-



Monsieur le Juge,

En réponse à votre demande de congé du 7
courant, j'ai l'honneur de vous accorder le congé sollicité
à condition que le Chef Kamari marque son accord préalable.
Prière de me faire parvenir cet accord éventuel par écrit.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.- d'ARIAN.-
P.o. L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT.

LEHNEN. P.